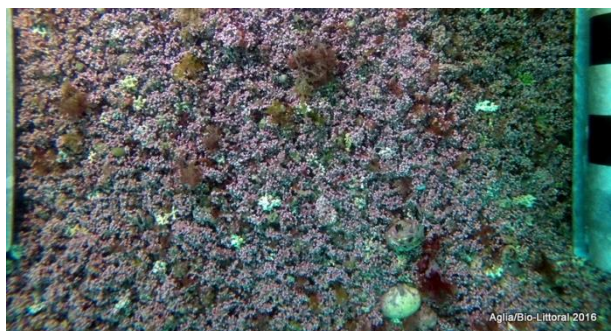




DiagnostiC des Interactions engins /habitats : exemple Dragues maERL

« Comprendre pour agir »



**DOSSIER CONOURS « RUBAN VERT » / BLUE FISH
VERSION DEFINITIVE**

Introduction

Présentation de la structure

Ce projet est porté par l'AGLIA (Association du Grand Littoral Atlantique). L'AGLIA rassemble les **Régions**, les **professionnels** de la pêche et des cultures marines de la grande façade atlantique et de la Manche occidentale françaises : Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine.

Son objectif est de **promouvoir les activités liées à la pêche et à l'aquaculture du Golfe de Gascogne**.

L'AGLIA porte depuis plusieurs années des **projets collectifs** d'amélioration de la connaissance et d'aide à la décision. Ils se construisent en réponse à un besoin formulé par les professionnels de la mer. La volonté est de travailler avec différents acteurs, et de favoriser les collaborations pêcheurs/scientifiques pour produire des données reconnues de tous.

Ainsi, par exemple, l'association a mené ces dernières années plusieurs projets impliquant des collaborations pêcheurs/scientifiques en réponse à un besoin de la profession tels que :

- Le **projet REDRESSE** sur la sélectivité des engins de pêche, pour aider les pêcheurs à s'adapter à la réglementation européenne « zéro rejets » (2014-2017)
- Le **projet RaieBECA** sur la connaissance de la raie brunette, interdite faute de connaissances sur l'espèce et pourtant primordiale pour les pêcheurs (2011-2014)

L'AGLIA est reconnue comme un **partenaire actif** dans les débats ouverts sur l'avenir des filières maritimes des quatre Régions du Grand Ouest Atlantique français.

Genèse et intérêt du projet

Dès 2008, la France a étendu son **réseau de sites Natura 2000 aux milieux marins**, sur la base des directives « **Habitats, faune et flore** » et « **Oiseaux** ». Du fait des caractéristiques des activités de pêche professionnelle maritime (mobilité dans l'espace et évolution selon les saisons), une méthodologie spécifique, équivalente à l'évaluation d'incidences, a été définie par la [circulaire MEDDE du 30 avril 2013](#) : **l'analyse de risques des activités de pêche maritime** en sites Natura 2000. Cette analyse de risques permet de définir le risque potentiel généré par une activité de pêche sur la base de la littérature scientifique.

Au vu des enjeux pour la filière pêche, la profession, directement concernée par les démarches d'évaluation environnementale, souhaitait se doter de moyens d'évaluation de son activité et à terme pouvoir proposer de façon concertée les actions à mettre en place avec les professionnels sur le terrain. C'est l'objet du projet DECIDER. La démarche du projet s'appuie sur deux constats émis par la profession :

- **Il n'existe pas un seul type d'interaction pour chaque relation engin/habitat mais une diversité de situations. Les spécificités locales doivent être prises en compte.** Par exemple, pour le cas d'études dragues/maërl, il existe différentes activités de pêche derrière le terme « drague » (espèces ciblées, caractéristiques techniques, manière de l'utiliser) tout comme il existe différents bancs de maërl (espèce d'algue principale les composant, faune et flore, substrat, vitalité, épaisseur...).
- **Il est primordial de comprendre, d'étudier et de proposer en mettant les pêcheurs au cœur de la démarche.** Ce sont eux qui mettront en œuvre les actions conciliant activité et préservation de l'habitat. Il est donc nécessaire de leur permettre de s'approprier la démarche d'analyse de risques et des enjeux environnementaux, de participer à l'acquisition de connaissances scientifiques complémentaires, et de proposer des actions si nécessaire.

En répondant à cette demande opérationnelle de la profession, le projet DECIDER permettra de :

- **Comprendre** la démarche d'analyse de risques, les spécificités des sites locaux et les données scientifiques existantes sur les interactions engins/habitats.
- **Etudier la diversité des situations sur le terrain** grâce à des enquêtes terrain et des campagnes d'acquisition de connaissances complémentaires sur les bancs de maërl et les interactions.
- **Proposer en mettant au cœur du projet les pêcheurs professionnels.** L'objectif est de les impliquer pour qu'ils s'approprient les enjeux de l'analyse de risque et qu'ils soient force de proposition sur les actions possibles s'il y a des interactions fortes constatées.
- **Partager à l'échelle de la façade atlantique une méthodologie commune et robuste,** impliquant les professionnels pour évaluer l'incidence de la pêche sur son milieu. Les besoins des structures professionnelles de la façade atlantique et le cas d'étude drague/maërl en Bretagne seront le support pour construire et tester cette méthodologie.

La mise en œuvre de ce projet repose sur des **études de terrain** menées sur des sites pilotes, choisis en fonction de leur représentativité des différentes pêcheries à la drague. La **collaboration entre les scientifiques et les pêcheurs** permettra d'avoir des données les plus objectives possibles concernant les interactions engin/habitat et les évolutions possibles.

La compréhension et l'appropriation de la problématique par les **professionnels**, ainsi que leur implication dans le projet à l'échelle de chaque site pilote, sont les facteurs clés de sa réussite.

Réalisation

Descriptif du projet

Description générale du projet

Durée : Novembre 2015 – Juin 2018.

Zone d'étude : Golfe de Gascogne avec une étude de cas en Bretagne (interactions dragues/maërl).

Flottes concernées par l'analyse de risques : pêcheries à la drague en Bretagne pour le cas d'étude, potentiellement toutes les flottes travaillant au sein des sites Natura 2000 en mer à terme.

Répartition des rôles

Le **porteur de projet** est l'Association du Grand Littoral Atlantique. Les **partenariats** sont :

- **Scientifique** : le RESOMAR représenté par l'IUEM (UBO)
 - **Professionnel** : CRPMEM Bretagne, CDPMEM Morbihan, Finistère, et Côtes d'Armor, CRPMEM Nouvelle-Aquitaine et COREPEM
 - **Financier** : France Filière Pêche, Conseils Régionaux de Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine
- Autres participants** :
- Sociologue : Ethnozzi.
 - Bureaux d'études : Biolittoral, Idra-Bio et Littoral, TBM, BALAO.
 - Graphiste : Karbone Studio.

Objectifs

- *A l'échelle des sites pilotes bretons* : étudier, qualifier et hiérarchiser les interactions immédiates des différents types de dragues sur les bancs de maërl ; et identifier, tester et analyser les mesures techniques, stratégiques ou spatio-temporelles possibles permettant d'optimiser la pratique de la drague sur cet habitat, en associant les professionnels.
- *A l'échelle de la façade AGLIA* : capitaliser le retour d'expérience issus des actions locales pour permettre aux professionnels de s'approprier la démarche d'évaluation des interactions engins/habitats; diffuser les résultats de manière différenciée auprès des professionnels de la pêche et des gestionnaires d'aires marines protégées.

Actions

Ce projet sera mis en œuvre sur 6 phases décrites ci-dessous.

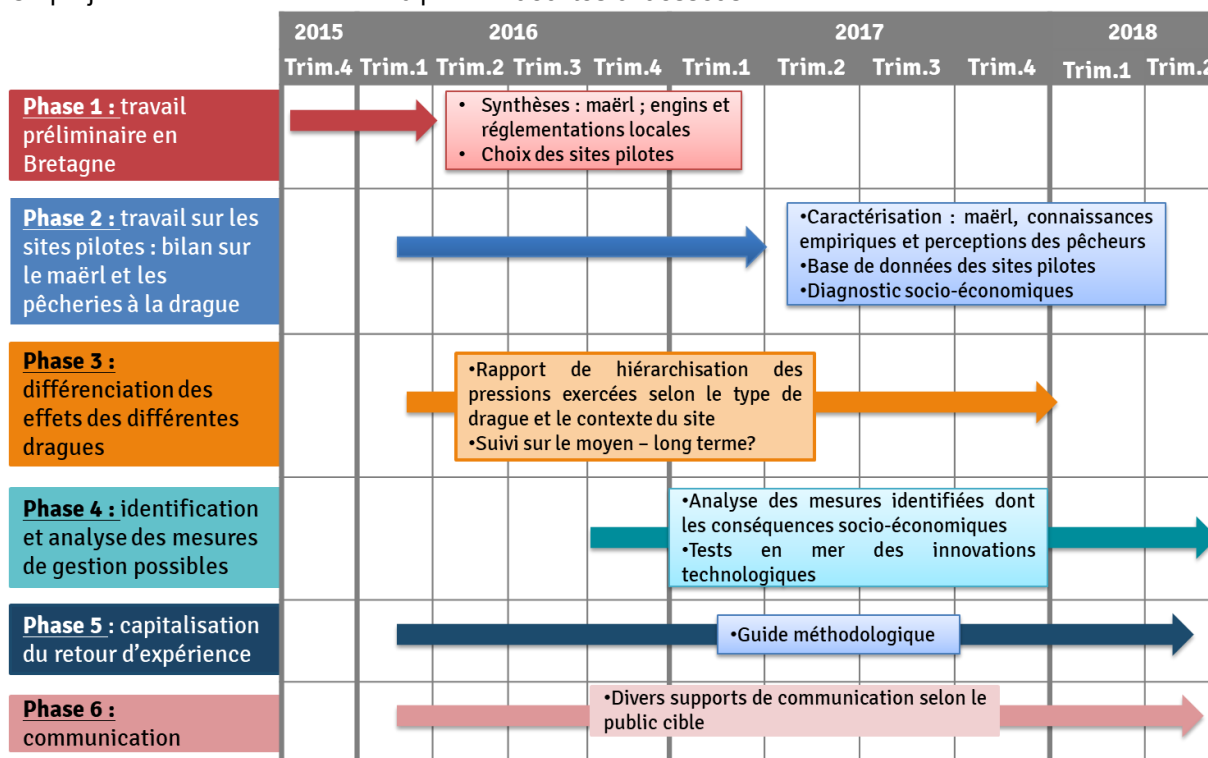


Figure 1 : Planning prévisionnel

Ce travail préliminaire (phase 1 du projet) comporte trois volets :

1/ La caractérisation des activités de pêche à la drague en Bretagne

L'objectif était de dresser un état des lieux des pêcheries en termes d'espèces recherchées, de zones de pêche, de flottilles, d'engins, de pratiques et de réglementations. Ce travail a été réalisé en partenariat avec les **comités départementaux de pêches et des élevages marins bretons**.

Ce document est le premier panorama aussi complet au sujet des engins dragues. Il a permis de démontrer qu'effectivement, le terme « drague » regroupait une diversité d'engins de pêche.

2/ La synthèse bibliographique des connaissances sur le maërl (cf. résumé et rapport en ligne)

Ce travail a permis d'avoir un état des lieux vulgarisé et accessible des connaissances. Il a démontré que la **spatialisation et la normalisation des données sur les bancs de maërl reste difficile**. Il n'est pas simple de compiler les données qui existent déjà sur le maërl pour plusieurs raisons :

- **40 termes** désignent le maërl dans la littérature, ce qui témoigne d'une volonté des scientifiques de ne pas généraliser les choses. Dans les **nomenclatures de gestion**, on retrouve cette variabilité, avec des catégories et des dénominations du maërl différentes (graviers, sables, bancs de maërl...).
- En fonction de la **méthode d'acquisition des données** utilisée lors de campagnes océanographiques, un même banc de maërl ne sera pas représenté de la même manière.
- Comme c'est un **habitat mobile** influencé par des **facteurs environnementaux et anthropiques**, les cartes ne sont valables qu'à un moment donné.

Pour toutes ces raisons, il n'est pas possible de disposer d'une image fiable en l'état de la répartition et de l'emprise des bancs de maërl en Bretagne. Une approche au cas par cas est nécessaire car chaque banc a ses propres caractéristiques.

3/ Désignation des sites pilotes (cf. [synthèse en ligne](#))

Les sites pilotes ont été désignés lors du premier COPIL : **Belle-Ile-en-Mer, l'archipel des Glénan, la rade de Brest**. Après échanges avec les représentants de la pêche, la baie de **Saint-Brieuc/Paimpol** n'a pas été concernée par les études terrain.

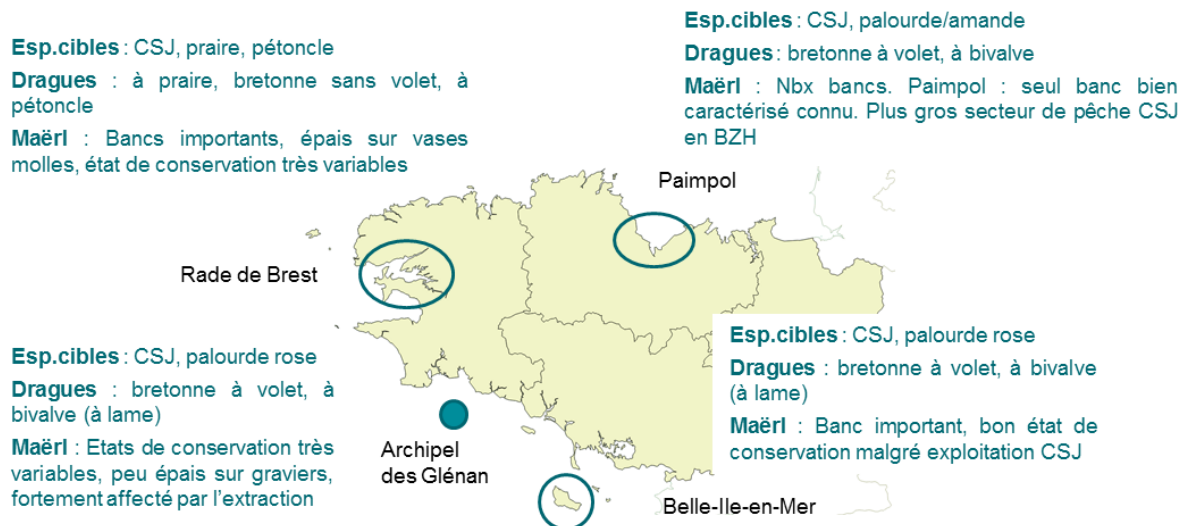


Figure 2 : Caractéristiques des sites pilotes pour le projet DECIDER

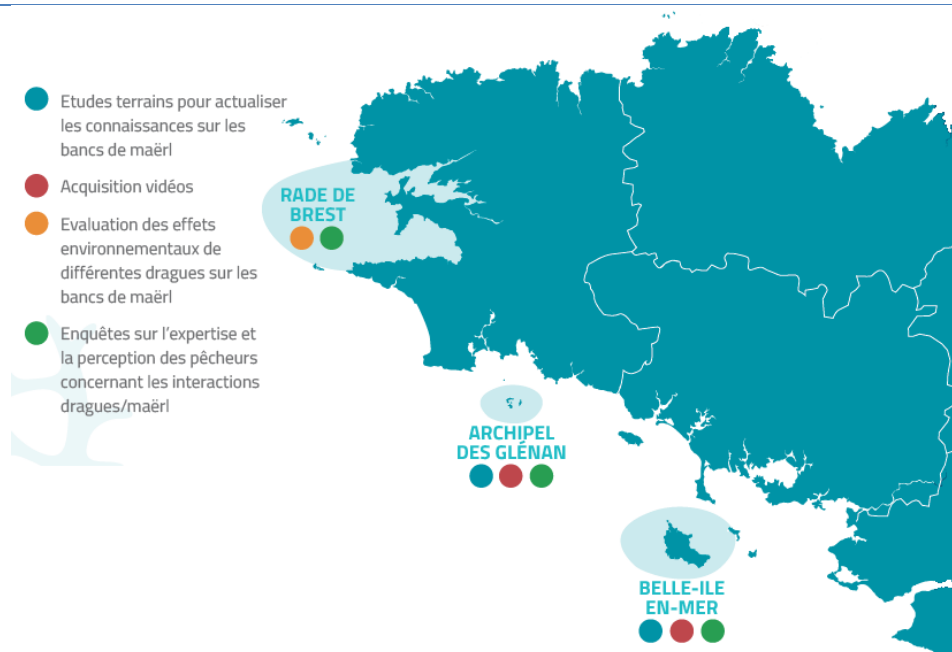


Figure 3 : Etudes terrain menées à l'échelle des sites pilotes

Il s'agissait de développer une connaissance plus fine des bancs de maërl, de l'activité de pêche sur ces bancs et d'impliquer les pêcheurs des sites pilotes. Plusieurs actions ont été menées :

Actions	Belle-Ile-en-Mer	Archipel des Glénan	Rade de Brest
Diagnostic des activités de pêche à la drague	X	X	Stage passé
Enquêtes sociologiques et activités	X	X	X
Information et pédagogie (préparation à la concertation)		X	X
Travail de concertation en GT	X		X
Amélioration des connaissances sur le maërl (acquisition)	X	X	Etude phase 3
Publications scientifiques et valorisation des résultats	X		A venir

Des **groupes de travail** pour chaque site pilote ont été animés par le CRPMEM Bretagne pour discuter et valoriser les connaissances des pêcheurs. Ces groupes de travail permettent d'identifier les besoins en termes d'amélioration des connaissances et de **garantir des études terrains efficaces**. Ces **campagnes d'acquisition de données complémentaires** ont été réalisées par différents bureaux d'études.

Pour plus de pédagogie, une **étude d'acquisition vidéo** sur les dragues en action est réalisée par Balao. Les images acquises servent de supports à la discussion avec les pêcheurs.

Le CRPMEM a également mené des **enquêtes** avec entretiens individuels (environ une vingtaine) pour recueillir les **connaissances** des pêcheurs et caractériser leur **activité socio-économique**.

Une **sociologue** a été sélectionnée pour réaliser :

- des enquêtes sur la **perception** des pêcheurs concernant la démarche Natura 2000, celle de l'analyse de risques et les interactions dragues/maërl.
- accompagner la gouvernance du projet.

Belle-Ile-en-Mer

Le travail sur ce site est détaillé par la suite.

Rade de Brest

Le projet a été présenté en **Commission Bivalves** en Rade de Brest. Par la suite, un **groupe de travail** avec les pêcheurs concernés a eu lieu le jeudi 17 mars 2016. Ce groupe de travail a permis de **présenter le projet**, d'identifier les pêcheurs potentiellement intéressés pour participer à l'étude qui

permettra de différencier les interactions selon le type de drague. Un autre **groupe de travail** a eu lieu avec les professionnels de Brest et des Glénan pour présenter les premiers résultats des études. L'association des professionnels permet également de recueillir leurs connaissances empiriques et leurs propositions de gestion. Ce site a été le sujet de la phase 3, détaillée par la suite.

Les enquêtes terrain et sociologiques ont permis de faire émerger quelques éléments de compréhension de la dynamique sociologique du site :

- Le site est considéré comme étant extrêmement **riche** en espèces de poissons et de coquillages.
- Le maërl est un élément important de **l'histoire de la rade de Brest**. Il existe un **fort lien terre-mer** avec l'historique des extractions pour un usage agricole.
- **L'activité coquillière** est une pratique **historique**, bien que largement en **déclin** depuis une décennie. Elle est en équilibre précaire du fait de fermetures sanitaires et de l'état des stocks de coquillages. Pour assurer une stabilité de la ressource, **l'écloserie du Tinduff** a été créée.
- Les **scientifiques** jouent un rôle important dans la prise de **décision** pour les zones Natura 2000.

Archipel des Glénan

Le projet a été présenté en **Commission Coquilles Saint-Jacques** aux Glénan. Par la suite, une **étude terrain** a été menée par le bureau d'études IdraBio et Littoral. Cette étude a permis d'acquérir des données relatives au **maërl, à sa structure et à sa composition faunistique**, obtenues par prélèvements à la **benne** et observations en **plongée** sous-marine. Il y a eu des **focus sur des zones** dont les données étaient sujettes à débat ou ne bénéficiaient que de peu de données. La localisation finale des zones étude a été définie par le maître d'ouvrage en lien avec le comité départemental des pêches concerné. Les données acquises ont été mises en perspective avec les **données historiques**. L'étude a été achevée en septembre 2016.

Cette étude ainsi que les autres actions ont permis de faire émerger les constats suivants :

- La **spatialisation** de l'habitat reste sujette à interrogations (ex. banc des Moutons)
- Le bénéfice de l'arrêt des **extractions industrielles** est bien visible
- **L'état de conservation** du maërl s'améliore (aux vues de résultats récents)
- Le niveau **d'effort de pêche** à la drague n'a pas empêché la recolonisation du banc
- Une **nouvelle espèce de maërl** a été identifiée.

Au regard de ces résultats, **l'activité de pêche et l'objectif de conservation de l'habitat semblent donc compatibles**. Il est nécessaire de maintenir cette compatibilité par rapport à l'enjeu futur de gestion de l'activité.

Les résultats ont été présentés lors du **groupe de travail commun** avec les pêcheurs de la Rade de Brest.

Les enquêtes terrain et sociologiques ont permis de faire émerger quelques éléments de compréhension de la dynamique sociologique du site :

- Il y a peu de données sur le banc de maërl (ex. banc des Moutons).
- Les pêcheurs ne recherchent pas forcément les zones de maërl, dans la mesure où cela rend difficile le travail de la drague.

Les résultats ont été présentés à **l'Agence Française pour la Biodiversité et au COPIL du site Natura 2000**, qui ont reçu un accueil favorable.

Livrables : Pour chaque site, il y a

- ▷ Le **diagnostic sociologique**
- ▷ Les **études sur le maërl** pour Belle-Ile-en-Mer, l'archipel des Glénan
- ▷ Les **diagnostics socio-économiques**

Phase 3 - Etude des interactions immédiates et analyse globale à l'échelle des sites pilotes

Cette étude permet de **hiérarchiser les effets immédiats** de différents types de dragues, de mesurer la réponse du milieu dans le temps (jusqu'à 1 an) et de comparer les résultats à des données historiques. Il s'agit donc :

- D'évaluer les **effets environnementaux** de différentes dragues et effort de pêche sur le maërl
- **De comprendre la nature** de ces effets de manière qualitative et quantitative
- D'après une **démarche scientifique**, robuste et permettant de publier nos résultats

La méthodologie utilisée est la **méthode BACI** (Before-After-Control-Impact), ce qui permet de mesurer l'effet de la perturbation étudiée (dragues/efforts), de pouvoir contrôler la variabilité

naturelle du milieu, et de disposer de points de contrôle représentatifs (mêmes conditions environnementales).

Le **risque d'impact du projet sur ces bancs de maërl** a été limité du fait que la **zone d'étude** est sur une petite surface balisée par GPS. L'effcience dans la démarche était souhaitée : le protocole et la zone ont été définis en partenariat avec l'**IUEM** pour garantir des résultats scientifiques pertinents en limitant la surface nécessaire à l'étude.

Julien Dubreuil (CRPMEM Bretagne) a défini en partenariat avec l'IUEM la **stratégie d'échantillonnage**. **5 dragues ou pratiques différentes** sont évaluées. Cette étude comprend plusieurs étapes :

- Prospection sur site - définition d'une zone d'étude restreinte.
- Etat zéro.
- Pêches expérimentales avec les pêcheurs.
- Puis prélèvements pour analyser les interactions immédiates à 1 mois, 3 mois et 1 an.



Figure 4 : Pêches expérimentales en Rade de Brest



Figure 5 : Suivi scientifique de la zone expérimentale (prélèvements)

Ce travail s'articule avec celui réalisé dans le cadre du **projet IMPECAPE**, qui développe un indicateur. A terme, l'indicateur développé permettra d'évaluer l'état de santé des zones de maërl, dans les secteurs où l'on dispose de séries historiques (dont points REBENT). Les résultats seront connus **début 2018** et feront l'objet d'une **publication scientifique avec l'IUEM**.

Phase 4 - Identification et analyse des actions potentielles

L'objectif ici sera d'identifier les actions potentielles les plus adaptées aux contextes de chaque site pilote, avec les professionnels.

Phase 5 - Retour d'expérience / capitalisation

L'objectif sera de transférer les compétences à l'échelle de la façade AGLIA en capitalisant le retour d'expérience des actions locales, mises en œuvre en Bretagne.

Premiers résultats : focus sur l'exemple de Belle-Ile-En-Mer

Tout comme pour les autres démarches menées à l'échelle des sites pilotes, la démarche menée à Belle-Ile-en-Mer repose sur plusieurs principes liés au traitement des **problématiques environnementales** :

1. Des réflexions basées sur des **données objectives et étayées**
2. Répondre à des **objectifs précis**
3. A chaque étape d'un processus les **professionnels doivent être impliqués**
4. Evaluer les **conséquences économiques et sociales** de chaque mesure
5. Réfléchir à des **mesures d'évitement / réduction** avant toute interdiction
6. Dans la mesure du possible, **adoption par le CRPME des mesures** lorsqu'il s'agit de pêche professionnelle

Le projet a été présenté deux fois en **Commission Coquilles Saint-Jacques**. Il y a eu **deux groupes de travail spécifiques** avec les professionnels. Les groupes de travail, les enquêtes pour recueillir leurs connaissances empiriques, et l'étude sur le terrain ont été menés en même temps.

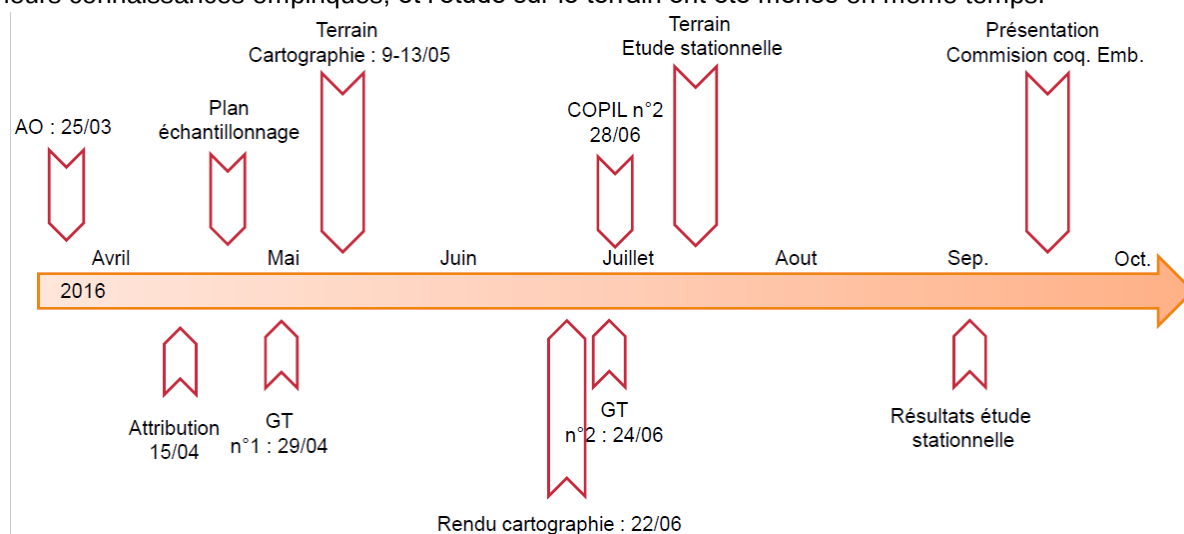


Figure 6 : Planning des actions sur le site de Belle Ile en Mer

Les **enquêtes terrain et sociologiques** ont permis de faire émerger quelques éléments de compréhension de la dynamique sociologique du site :

- Les pêcheurs désignent le maërl sous **des termes différents** du terme officiel, très variés.
- La plupart des pêcheurs disent **qu'ils ne draguent pas dans les bancs de maërl**. Ils localisent les **bancs de maërl vivant « à la côte »**, là où ils ne vont pas pêcher.
- Le **maërl n'est pas apprécié dans les dragues**, qu'il peut colmater.

Une étude terrain a été menée pour compléter les données existantes. Elle comportait deux volets : **l'actualisation de la cartographie** du banc de maërl situé sur la côte Est de Belle-Ile (phase 1), et **l'acquisition de données** stationnelles relatives au **maërl**, à sa **structure** et à sa **composition faunistique** sur deux secteurs soumis à des efforts de pêche différents (phase 2).

C'est le bureau d'études **Bio-littoral** qui a été retenu. L'étude complète a été achevée le 31 juillet 2016 et a été présentée lors du second COPIL.

L'étude a permis de **préciser la cartographie du banc de maërl, de mieux comprendre son fonctionnement**, en mettant en perspective les données acquises avec les données historiques et de **déterminer les zones à enjeux**. Des **zones** qui nécessitaient des données plus fines avaient été définies avec **les professionnels**.

Cette étude a permis de passer du banc de maërl le moins connu de Bretagne au banc de maërl le plus connu. Les données acquises ont été valorisées par une **publication scientifique** sur la cartographie fonctionnelle comme outil de gestion d'un habitat patrimonial. [Cette publication est disponible en ligne.](#)

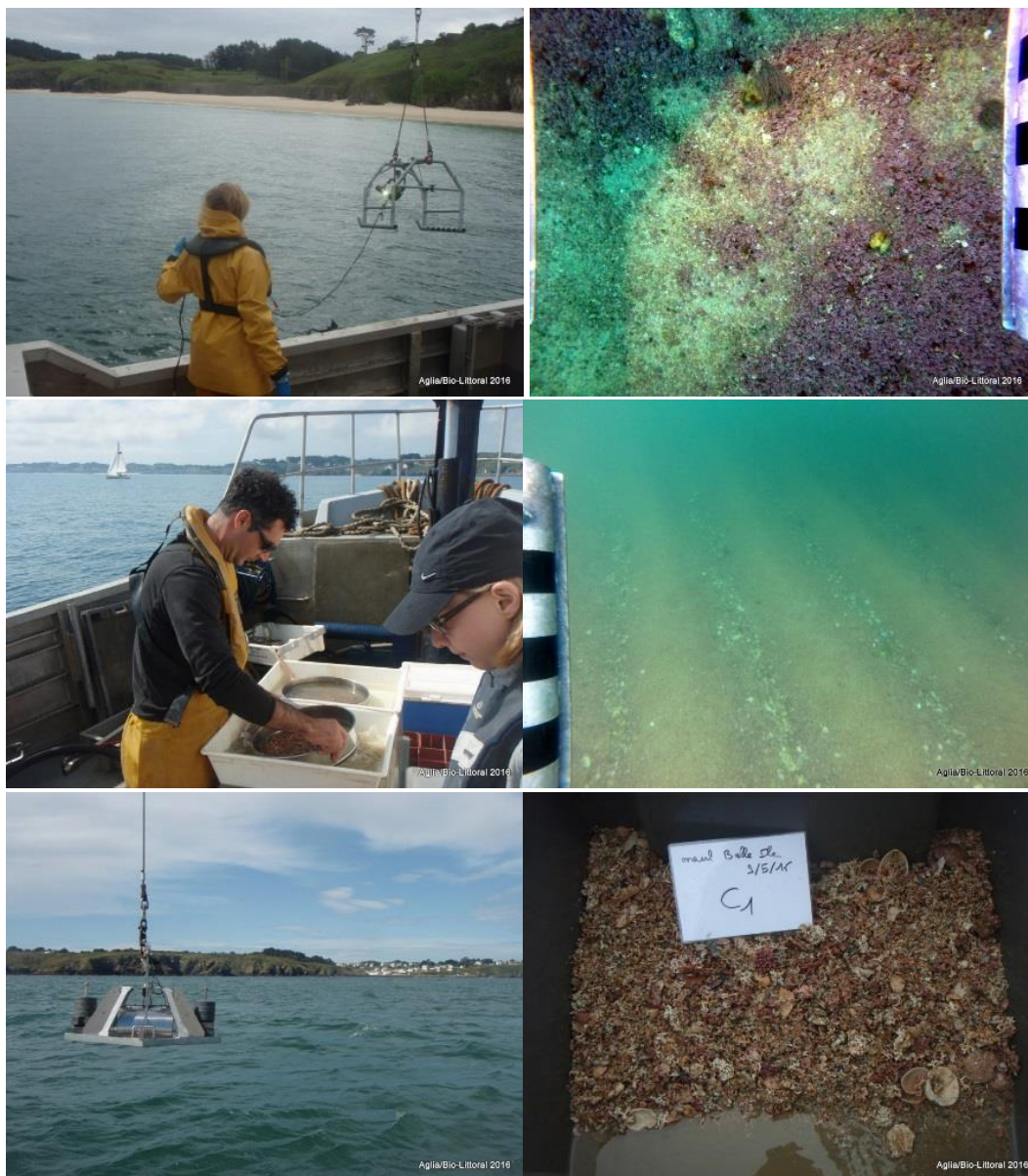


Figure 7 : Prélèvements et observations sur le banc de maërl de Belle-Ile

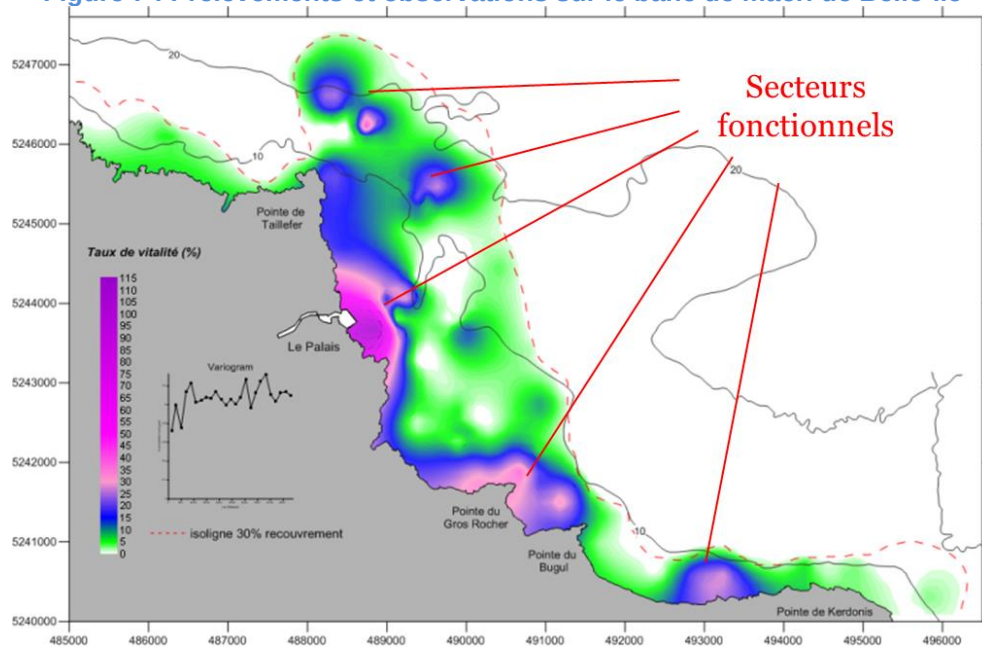


Figure 8 : Retranscription cartographique de l'étude terrain

Le **groupe de travail des pêcheurs**, déjà sensibilisé, s'est approprié la problématique de préservation du maërl. Après la présentation du projet en **Commission Coquilles Saint-Jacques**, le **groupe de travail** a fait part de son **expertise de terrain**.

Les cartes du banc de maërl basées sur les données historiques ont été confrontées aux connaissances des professionnels pour **définir les secteurs** où il n'y avait **pas de consensus** entre les données scientifiques et les savoirs pragmatiques. Cet échange a permis de **prioriser les zones où la campagne de terrain devrait être aller plus loin**.

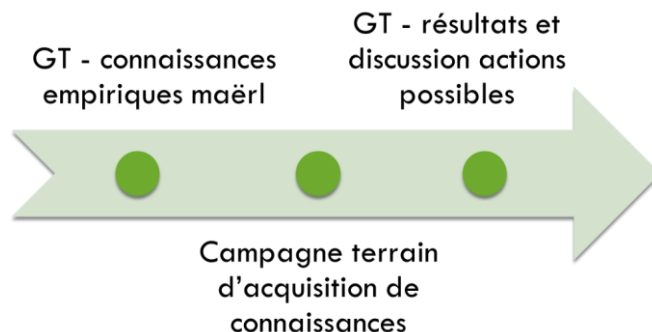


Figure 9 : Appropriation de la démarche d'acquisition de connaissances par le GT

Lors de la présentation des résultats des études terrain, la dynamique du **groupe de travail** a conduit à définir discuter des actions potentielles pour préserver le maërl. Le groupe de travail a alors proposé au CRPMEM Bretagne de **délimiter une zone de préservation des zones fonctionnelles du maërl où la pêche serait interdite**.

La proposition a été émise par le groupe de travail, validée au sein du **CRPMEM** par **délibération**, d'abord en Commission thématique, puis au Bureau des élus.

Cette délibération a été approuvée par le **préfet de Région**, grâce à un arrêté ([Disponible en ligne](#)). **Cette mesure est donc réglementaire**. L'interdiction de pêche est depuis entrée en vigueur.

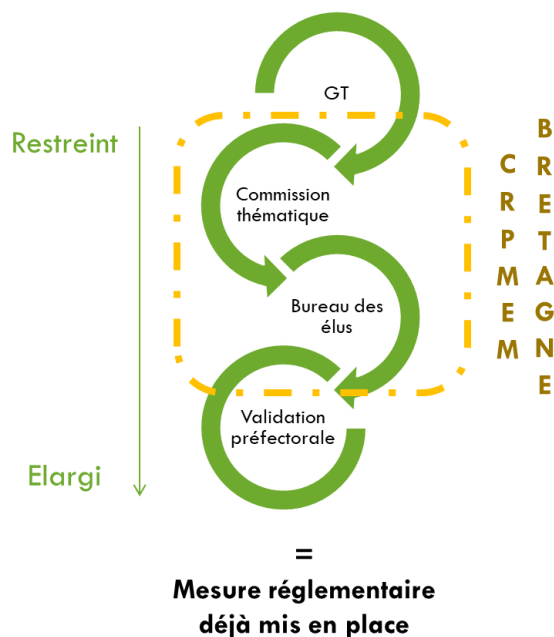
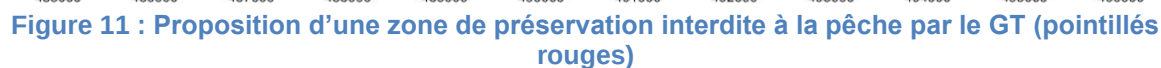


Figure 10 : Processus de validation de la mesure de préservation du maërl

Les résultats ont été présentés à au **COPIL Natura 200**. Ils ont reçu un accueil très favorable et seront intégrés dans le **nouveau DOCOB**.

Cette collaboration avec les pêcheurs est une réussite. Elle a permis **d'acquérir des données** sur les zones où les données faisaient débat, de valoriser les résultats à travers une **publication scientifique**, et de faire acter une **mesure réglementaire**.



Bénéfices constatés ou prévus

Dans le domaine économique

- ✓ Mise en évidence de la **diversité** des flottilles de pêche à la drague.
- ✓ La **pérennisation** des activités de pêche à la drague

Dans le domaine social – gouvernance

- ✓ **Implication des pêcheurs dans le projet** : appropriation de la problématique
- ✓ **Légitimation des connaissances empiriques des pêcheurs** :
 - Pour prioriser les zones d'acquisition de données sur les bancs de maërl et identifier les zones où le maërl est présent/absent.
 - Pour caractériser leurs activités.
 - Pour mettre en perspective la démarche (enquête sociologique).
- ✓ **Evolution des dynamiques d'acteurs** : au-delà des résultats scientifiques, la collaboration pêcheurs/scientifiques a permis aux acteurs de se rencontrer hors des réunions et de travailler ensemble pour construire **une vision commune** à partir de leurs points de vue propres.

Dans le domaine environnemental

- ✓ Amélioration de la connaissance sur les bancs de maërl.
 - **A Belle-Ile-en-Mer** : nous sommes passés du banc de maërl le moins connu de Bretagne au banc le plus connu, ce qui a conduit les pêcheurs à mettre en place une réserve sur le banc de maërl, par délibération du CRPMEM. **Cette mesure est devenue réglementaire par l'approbation du préfet de Région à travers un arrêté. Toutes les données et décisions ont été intégrées dans le DOCOB du site.**
 - **Archipel des Glénan** : mise à jour de la cartographie. Les zones de débats entre les pêcheurs au sujet de l'ancienne carte officielle ont été mises à jour. Les résultats ont été présentés et bien reçus lors du COPIL Natura 2000.
 - **Rade de Brest** : les premiers résultats de l'étude sur la différenciation des effets selon le type de dragues (méthode BACI) montrent que **d'autres paramètres** que les **caractéristiques techniques** doivent être pris en compte dans les évaluations des interactions engins/habitats :
 - L'effort de pêche
 - Les pratiques, les manières d'utiliser et de bouger l'engin dans le fonds.

Ressources (financières, humaines, intellectuelles)

Financières

Le budget prévisionnel du projet est de **736 975,20€** réparti de la manière suivante entre les financeurs :

Subventions	€
sub. Région Bretagne	105 340,00 €
sub. Région Pays de la Loire	25 240,00 €
sub. Région Poitou-Charentes	20 240,00 €
sub. Région Aquitaine	15 240,00 €
France Filière Pêche	570 915,20 €

Humaines et intellectuelles

Deux chargées de mission travaillent principalement sur le projet :

- Un **coordinateur scientifique** à l'échelle des sites pilotes : Julien DUBREUIL (CRPMEM Bretagne)
- Une **chargée de mission** coordinatrice du projet : Elodie ETCHEGARAY (AGLIA)

Un **chercheur scientifique** représente également le RESOMAR : Jacques GRALL, expert en maërl, de l'IUEM.

Les **comités départementaux des pêches** bretons et les autres **comités régionaux** travailleront également sur le projet, au travers de leurs élus et leurs chargés de mission.

Perspectives et reproductibilité

A l'échelle de la Bretagne, les résultats sur les sites pilotes permettront de mettre en œuvre l'analyse de risques sur la base de **cartographies de bancs de maërl qui font consensus**, avec des **pêcheurs qui se sont déjà appropriés la problématique** des interactions dragues/maërl. DECIDER met à disposition des éléments de réflexion et de réponse pour les démarches réglementaires menées pour les sites Natura 2000.

A l'échelle de la façade et même nationale, DECIDER permet de disposer d'un **retour d'expérience** sur la **manière d'impliquer les professionnels** dans les démarches environnementales et les accompagner dans leur réflexion, **d'acquérir des données complémentaires** sur le terrain à l'aide de **protocoles** scientifiques, de **créer une dynamique d'acteurs** sur une problématique spécifique. Ce retour d'expérience pourrait être mobilisé dans une démarche environnementale, une démarche de changement de pratiques, ou dans le cadre de la mise en place d'action en rapport avec des couples d'interactions engins/habitats forts.

Ressources en ligne

Dropbox : <https://www.dropbox.com/sh/kup48zwn6rdc7t9/AABlg85kdzYn9nssrn2WRZhga?dl=0>

Site internet : <http://www.aglia.fr/projet/decider-5/>

Porteur de projet :



En partenariat avec :

Comité Régional des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins de Bretagne



Financé par :



L'Agria, trois Régions pour promouvoir la pêche et l'aquaculture